

BILAN D'ACTIVITÉ 2018



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BASTIA

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bernard CHEMIN

L'année 2018 a été marquée, après une hausse record des entrées en 2017 (+ 36 %), par le maintien, pour la deuxième année consécutive après la création d'une chambre unique, d'un nombre élevé de nouvelles requêtes (1 389), traduisant une forte demande de justice par rapport aux années antérieures.

L'accent a été mis en 2018 sur le jugement des affaires d'urbanisme et d'environnement, qui représentent encore près du quart des entrées, les formations de jugement ayant traité plus d'affaires que l'an dernier (+ 14 %).

Mais, alors que le tribunal a connu un important mouvement de personnels incluant un changement de chef de juridiction et de greffier en chef, il n'a pu maintenir, malgré la forte mobilisation de ses équipes, la capacité de jugement qu'il avait atteinte en 2017.

Globalement, le nombre d'affaires jugées (1 211) en 2018 est en baisse de 11 %, ce qui reste néanmoins encore supérieur aux années antérieures, mais n'a pas permis d'éviter une nouvelle dégradation du taux de couverture.

L'augmentation du délai prévisible moyen de jugement qui en est résulté reste cependant en dessous de la barre de 1 an à 11 mois.

Le stock des affaires à juger s'établit fin 2018 à 1 121 dossiers, avec un taux contenu à 2,4 % des dossiers de plus de 2 ans, très largement inférieur à la moyenne nationale.

1 389

affaires enregistrées,
-2 % par rapport
à 2017

1 211

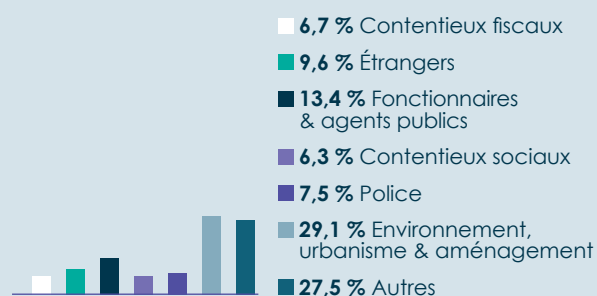
affaires jugées,
-11 % par rapport
à 2017

Délai prévisible moyen de jugement

11 mois 3 jours

+59 % entre 2008 et 2018

Répartition des affaires jugées en 2018
par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

